



Lyon, le 3 janvier 2022

Page 1 / 1

La Région débloque 500 000 € pour venir en aide aux apiculteurs touchés par les aléas climatiques

Lors de la Commission Permanente du 17 décembre dernier, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a débloqué 500 000 € pour accompagner les apiculteurs du territoire. En effet, cette année, les conditions météorologiques ont été particulièrement défavorables à leurs activités, entraînant d'importantes pertes pour la profession.

L'année 2021 aura été marquée par un important épisode de gel tardif, en avril, qui a affecté une grande partie des ressources nourrissant les abeilles. La suite de la saison a également été caractérisée par une météo souvent défavorable, ne permettant pas aux abeilles de butiner convenablement. Ces conditions ont doublement impacté l'activité de nos apiculteurs : ils ont d'abord été confrontés à une production quasi-nulle cette année, mais ils ont dû aussi augmenter leurs dépenses pour nourrir leurs colonies.

Pour accompagner la filière apicole à surmonter ces difficultés, la Région a débloqué 500 000 €, qui seront attribués à l'ADA AURA (Association pour le Développement de l'Apiculture en Auvergne-Rhône-Alpes). Celle-ci redistribuera ensuite la totalité de l'enveloppe financière aux apiculteurs concernés et éligibles à cet accompagnement.

Selon les estimations de la profession, par rapport à une année normale, la production a baissé de 70% et, en moyenne, les charges de nourrissage des colonies ont augmenté de 9,50 € par ruche (ce qui représente un surcoût de 3 800 € pour une exploitation moyenne) et de 17,50 € pour les apiculteurs bio.

Nombreuses sont les exploitations à se retrouver aujourd'hui dans une situation financière complexe, avec des trésoreries tendues. Ces difficultés sont d'autant plus importantes pour les jeunes installés qui ne peuvent s'appuyer sur leurs stocks pour payer leurs investissements. En outre, de nouvelles dépenses sont à prévoir pour de nombreuses exploitations : les conditions climatiques difficiles ont de facto affaibli les colonies. Le remplacement des abeilles représentera une nouvelle dépense pour des apiculteurs déjà en difficulté économique et tellement essentiels à la préservation de notre biodiversité. Les apiculteurs jouent un rôle clef dans le développement agricole de notre territoire et la Région, sous l'action de **Jean-Pierre TAITE**, Vice-président délégué à l'Agriculture, accompagne cette filière qui fait vivre nos territoires, fait rayonner nos savoir-faire locaux et participe à la sauvegarde de notre environnement.

